

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article61>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IEN Circonscription
Maromme

Rendez-vous de carrière : mode d'emploi

- ADMINISTRATIF - PPCR -



Date de mise en ligne : samedi 10 novembre 2018

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

Calendrier :

Un personnel enseignant, d'éducation ou psychologue déroulant une carrière complète a vocation à bénéficier de trois rendez-vous de carrière : un premier dans la deuxième année du 6e échelon ; un second quand l'ancienneté est comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8e échelon et un troisième dans la deuxième année du 9e échelon de la classe normale.

Se préparer à l'entretien :

Il est fortement recommandé de préparer en amont ses rendez-vous de carrière, tant l'inspection que le ou les entretien(s) qui la suivent.

Pour cela, outre le fait de se référer au guide du rendez-vous de carrière, l'enseignant pourra également s'appuyer sur son CV enrichi sur I.PROF ainsi que sur différents documents.

Le guide du rendez-vous de carrière comprend un document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière intitulé « Document de référence de l'entretien » dont les items servent de support au déroulement du ou des entretiens (annexe 4).

Il relève du choix de l'agent de transmettre ou non ce document de référence de l'entretien complété aux évaluateurs concernés. Néanmoins la plus-value de "cet exercice" de réflexion, de bilan a été souligné lors de la réunion en circonscription

Où trouver ces informations ?

Dans [iprof](#), onglet "les services", vous trouverez l'application SIAE. (Portail de gestion des rendez-vous de carrière).